

Question écrite : Centre de tir sportif de Vernand, quel avenir ?

Monsieur le Conseiller Municipal,

Suite à votre aimable mais peu informative dernière réponse concernant l'avenir du Centre de tir sportif de Vernand, je me permets de revenir à vous avec ce sujet.

En effet, après avoir consulté le site communal, ainsi que celui de l'Union des Sociétés de Tir de Lausanne et environs, je constate qu'il n'y a pas la moindre information concernant l'année 2023. A relever que c'est l'USTL qui est chargée de faire le lien entre la Commune et les sociétés de tir. Habituellement, le stand ouvre ses portes le 1^{er} mars, c'est-à-dire demain et il semble que les sociétés de tir n'ont été que peu, voire pas du tout renseignées. Je me permets de vous faire remarquer qu'un tel manque d'informations ne peut qu'être préjudiciable aux sociétés de notre commune et des environs, lesquelles paient pour l'usage du stand. J'attire également votre attention sur le fait que lesdites sociétés doivent observer des délais, notamment pour l'organisation du Programme obligatoire et du Tir fédéral en campagne. A cet effet les clubs doivent pouvoir mobiliser un nombre de moniteurs précis, chose qui est exigée par l'Armée. Cette mobilisation prend un certain temps, vu qu'elle est soumise au bénévolat. On n'organise pas une saison sportive en trois jours. A noter que si un tel flou artistique était appliqué à d'autres sports, tels que le football ou le hockey il y a longtemps que des articles critiques auraient paru dans les médias.

Dès lors, je me permets de vous reposer la question, en vous remerciant de répondre de manière moins évasive que lors de la précédente séance :

1. Que se passe-t-il au Centre de tir sportif de Vernand ?
2. Quel est l'avenir de notre stand de tir ?

Lausanne, le 28 février 2023



Nicola Di Giulio
Conseiller Communal